

Résumé

Anancy :
09. 10 et 11/09/2026

Thyez :
05. 06 et 07/10/2026

La formation permet :

Analyser les pratiques du CSE lors de son précédent mandat, identifier ses points forts et ses axes d'amélioration.

Partager le retour d'expériences des participants d'autres entreprises.

Etudier les documents de l'entreprise (les participants pourront librement apporter des exemples de documents).

Travailler sur des outils opérationnels permettant d'aider le CSE dans les missions (trame de compte-rendu d'inspection, formulaire d'analyse AT).

Intégrer les dernières évolutions réglementaires en santé sécurité.

Public et prérequis

Membre du CSE ayant déjà été membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) lors du dernier mandat.

Aucun prérequis spécifique

Avoir été membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) au cours du dernier mandat.

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Analyser son mandat passé, pour trouver des axes de progrès dans le fonctionnement de l'instance.

Perfectionner ses connaissances des missions du CSE en matière de SSCT.

Améliorer sa maîtrise des méthodes d'analyse des risques professionnels, des situations de travail et des accidents et incidents. Être capable de créer et d'utiliser des outils d'aide à l'accomplissement des missions SSCT du CSE (formulaire d'inspection, trame de compte rendu).

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Formation en présentiel.

Avant chaque partie, une évaluation préliminaire des compétences pour voir le niveau des participants sur le sujet et définir les points qui doivent être approfondis.

Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation.

Exercices de recherches d'information réglementaires et normatives (Si possible, les participants se muniront d'un ordinateur/tablette pour venir en formation afin de faciliter la mise en place de ces cas pratiques).

Exercices sur l'analyse des risques et celle des accidents, plusieurs mises en situation sur les consultations obligatoires.

Analyse des documents propres à l'entreprise (les participants pourront librement apporter des exemples documents propres à leur établissement : règlement intérieur, ordre du jour, PV, document unique, ...).

Modalité d'évaluation

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires.

Avant chaque partie, une évaluation préliminaire des compétences pour voir le niveau des participants sur le sujet et définir les points qui sont à approfondir.

Evaluation des acquis de la formation : questionnaire, exercices sur l'analyse des risques, étude de cas sur l'analyse des accidents du travail.

Contenu de la formation

CENTRES DE FORMATION

THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours / 21 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

1. Le CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
Retour d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques.
Evaluer et améliorer le fonctionnement du CSE (Moyens, droits et obligation des membres).
Préparer et rédiger efficacement ses documents (PV, compte-rendu, ordre du jour).
Relations avec d'autres acteurs : service santé au travail, CARSAT, inspection du travail.

2. L'analyse des situations de travail et des risques professionnels.

Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
Perfectionner l'analyse des situations de travail (méthode et outil).
Apporter sa contribution à l'évaluation des risques et la mise à jour du document unique (dont « pénibilité »).
Mise en pratique des principes généraux de prévention.
Approfondissement des principaux risques de votre établissement.
Cas particulier des RPS (risques psychosociaux) : savoir agir en tant que CSE.

3. Les missions santé sécurité incontournables du CSE.

Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
Retours d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques.
Analyse et exploitation de l'information en santé sécurité.
Motiver et argumenter un avis lors d'une consultation (dont bilan et programme annuels de l'employeur).
Mener à bien et exploiter les inspections en matière de SSCT.
Intervention lors de l'exercice du droit de retrait d'un salarié, la procédure de danger grave et imminent.

4. Focus sur des points clés de la prévention des risques en entreprise.

Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
Le rôle du CSE en matière de :
Formation sécurité.
Mise à disposition des EPI (équipements de protection individuelle).
Opérations réalisées par des entreprises extérieures.
Vérifications périodiques.

5. Analyse des accidents du travail et des incidents

Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
Retours d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques.
Mener à bien et exploiter les enquêtes du CSE.
Perfectionnement des méthodes d'analyse (arbre des causes ou autre).
Prioriser et argumenter les propositions d'amélioration.

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

19/03/2025

Observations

Formation proposée par notre organisme ETUDOC :

Parc des Glaisins - 7 rue du Pré Faucon - Annecy-le-Vieux - 74940 ANNECY - 04 50 64 12 00 -
Association – APE : 8559 B
Siret : 775 654 452 00033
TVA : FR 07 775 654 452
Décl. Existence : 82 74 000 01 74